



COMMUNE DE BAVOIS

PREAVIS MUNICIPAL NO 23/2023 EN SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 12 DECEMBRE 2023

OBJET : Budget 2024

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal de Bavois,

La Municipalité soumet à l'approbation du Conseil communal le budget de fonctionnement de l'année 2024 qu'elle a adopté dans sa séance du 6 novembre 2023.

Le budget de l'année 2024 laisse apparaître un excédent de charges de **fr. 220'167.00** pour un budget total de **fr. 4'973'848.00**.

Malgré cet excédent de charges, la marge d'autofinancement du budget 2024 est de **fr. 177'533.00**.

Des amortissements comptables d'un montant de **fr. 307'700.00** ont été comptabilisés ainsi que **fr. 30'000.00** du patrimoine financier, correspondant aux appartements de la Résidence des Pies.

Les imputations internes des employés communaux et de la concierge ont été calculées sur la base des pourcentages effectifs de l'année 2022. Il en est de même pour les imputations internes du chauffage à distance.

Point 1 : Administration générale

110 : Secrétariat municipal, bourse

Compte 110.3011.00, la baisse du pourcentage de la concierge passant de 65% à 50% ainsi que l'adaptation des salaires impactent ce poste.

Compte 110.3180.01, un montant supplémentaire de **fr. 15'000.00** concernant la nouvelle version de la GED (Gestion Electronique des Documents) a été prévu au budget. Ces travaux se montent à **fr. 23'210.00 HT**. La première partie sera réglée encore sur l'année 2023.

Point 2 : Finances

21 : Impôts

Compte 210.3187.00, un montant supplémentaire a été mis au budget pour la perception de l'impôt foncier et de l'impôt sur les chiens qui sera reprise par le Canton depuis l'année 2024.

Suite au préavis no 21/2023, le taux d'imposition restera à 72% en 2024. L'impôt sur le revenu des personnes physiques (compte 210.4001.00) et celui sur la fortune des personnes physiques (compte 210.4002.00) ont été estimés sur la base des comptes 2022 et d'une adaptation du nombre de contribuables.

22 : Service financier

Suite au préavis no 21/2023, « Règlement fonds communal pour les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et le développement durable », un fonds communal a été créé (compte 220.3809.02). Ce fonds est alimenté par la Romande Energie soit 0.7 ct/kWh (compte 220.4112.00).

Point 3 : Domaines et bâtiments

31 : Terrains

Chiffre 31 : Terrains

Dans le compte 310.4360.00, le montant de **fr. 15'000.00** correspond à la location de la place de tri (remblais de terre).

35 : Bâtiments

Chiffre 350 : Les Pies

Compte 350.3140.01, une entreprise de nettoyages a été engagée pour effectuer les nettoyages de l'UAPE et des WC du bâtiment utilisés principalement par le personnel de l'UAPE.

Chiffre 353 : Collège

Compte 353.3140.00, un montant de **fr. 20'000.00** est mis au budget pour le changement des stores. L'entreprise engagée pour les nettoyages de l'UAPE est également mandatée pour effectuer les gros travaux de nettoyage de l'été.

Compte 353.3180.00, un montant de **fr. 15'000.00** est mis au budget pour l'étude photovoltaïque et la rénovation thermique du bâtiment.

Compte 353.4271.01, le collège étant complètement amorti depuis l'année 2022, les locations versées par l'ASAICE ont été revues à la baisse. Selon la convention signée entre l'association et la commune, jusqu'à l'année 2023, le calcul se faisait sur l'amortissement de l'investissement. Celui-ci étant terminé il est maintenant basé sur un montant forfaitaire par classe.

La différence de montant est de **fr. 88'026.00**.

Chiffre 355 : Local voirie

Compte 355.3140.00, un montant est mis au budget pour le bardage du bâtiment côté est. Les travaux étaient prévus en 2023 mais n'ont pas été effectués.

Chiffre 357 : Bâtiment administratif

Compte 357.3140.00, l'entretien du parquet de la salle de municipalité va être effectué en 2024.

Chiffre 358 : Ancienne Poste et Bourse des Pauvres

Bourse des Pauvres

Il est à relever que le bâtiment coûte annuellement la somme de **fr. 2'000.00** à la collectivité.

Chiffre 359 : Bâtiments communaux divers

Compte 359.3140.00, la somme de **fr. 20'000.00** est prévue pour la mise en place d'un couvert ainsi que la pose de panneaux photovoltaïques au refuge. Une partie des travaux ont été réalisés en 2023, le solde est prévu en 2024.

Compte 359.3902.00, Imputations internes – eau et épuration

La consommation d'eau des fontaines est imputée depuis l'année 2024. Suite à un calcul, il en sort une consommation annuelle de **7000 m³** pour l'ensemble des fontaines. Des compteurs ont été posés dernièrement dans chaque bâtiment, de ce fait, les comptes 2024 seront imputés à leur juste consommation.

Point 4 : Travaux

Chiffre 40 : Plan Energie et Climat Communal PECC

Compte 400.3180.00, des honoraires d'un montant de **fr. 20'000.00** sont prévus pour l'établissement du PECC. Un retour de subvention cantonale d'un montant de **fr. 8'000.00** par le compte 400.4510.00.

Chiffre 42 : Service de l'urbanisme – PGA

Compte 420.3185.00, des honoraires d'un montant de **fr. 10'000.00** sont prévus pour la suite du PGA.

Chiffre 43 : Routes et chemins

Compte 430.3114.00, l'achat d'une multibenne prévu au budget 2023 n'ayant pas été effectué, il est reporté à l'année 2024.

Compte 430.3142.00, le service hivernal, divers travaux d'entretien, ainsi qu'un abribus pour les écoliers au four à pain pour un montant total de **fr. 60'000.00**.

Compte 430.3143.00, le montant de **fr. 10'000.00** est porté au budget pour l'entretien courant de l'éclairage public.

Chiffre 44 : Parcs, promenades, cimetière, terrain de foot

Chiffre 442 : FC Bavois

Compte 442.3140.00, une convention a été signée avec le FC Bavois. Un montant annuel de **fr. 25'000.00** leur est versé pour l'entretien des terrains.

Chiffre 45 : Ordures ménagères et déchets

Compte 450.4342.00, afin que le compte déchets soit au plus près de l'équilibre, la taxe déchets est augmentée de **fr. 95.00 HT** en 2022 à **fr. 110.00 HT** en 2024. Cette augmentation est déjà effective pour l'année 2023 bien que le budget ne la mentionnait pas.

Chiffre 46 : Réseau d'égouts et d'épuration

Compte 460.3144.00, les travaux d'optimisation du traitement des eaux et le remplacement des diffuseurs de la STEP de Chavornay sont prévus pour un montant de **fr. 23'000.00**.

Point 5 : Instruction publique et cultes

Chiffre 58 : Temple et cultes

Compte 580.3520.00, la participation à la réfection de l'église catholique d'Orbe pour un montant de **fr. 22'000.00**.

Point 7 : Sécurité sociale

Chiffre 72 : Prévoyance sociale

Compte 720.3510.40, la participation à l'accueil de jour des enfants : **fr 196'000.00** contre **fr. 157'000.00** au budget 2023.

Compte 720.3510.41 UAPE part communale : **fr. 190'000.00** contre **fr. 151'500.00** au budget 2023. A ces charges se rajoutent **fr. 21'500** pour le réfectoire et la salle pique-nique à Chavornay (compte 720.3510.46).

Point 8 : Services industriels

Chiffre 81 : Service des eaux

Compte 810.3114.00, le changement de compteurs pour un montant de **fr. 8'000.00**. Divers travaux dans les réservoirs et vannes pour **fr. 11'000.00**.

Compte 810.3120.00, achat d'eau à l'AIAE – 115'000 m³ à fr. 1.50 pour un montant de **fr. 172'500.00** et électricité de **fr. 10'000.00**.

